

DUPLICATION DE DOSSIER

Préambule

Permet de récupérer les paramètres, plan comptable, sections, postes budgétaires, journaux et codes nature d'un dossier déjà existant.

Offre aussi la possibilité de dupliquer les écritures et les immobilisations d'un dossier déjà existant.

Au menu de Louma, cliquez sur « *Outils* » puis sur « *Duplication de dossiers* ».

Description de la fenêtre

Comptabilité Générale, Film, Analytique

Duplication d'un dossier

Vous avez demandé de copier le dossier []

Dans le dossier \ []

Duplication complète du dossier

Copie des paramètres Oui Non

Copie des écritures Oui Non

Copie des journaux Oui Non

Copie des comptes généraux Oui Non

Copie des comptes de tiers Oui Non

Copie des comptes de charges Oui Non

Copie des postes budgétaires Oui Non

Copie des sections Oui Non

Copie des statistiques Oui Non

Copie des ventilations Oui Non

Copie des immobilisations Oui Non

Copie des codes nature Oui Non

Copie d'une fourchette de comptes Oui Non

Avec effacement préalable Oui Non

Du compte [] Au compte [] Longueur maximum []

Valider Fermer

- ⑩ Sélection du dossier de référence pour la duplication.
- ① Dossier dans lequel seront dupliquées les informations.
- ② Permet de dupliquer dans son intégralité un dossier (y compris les écritures).
- ③ Permet de récupérer les paramètres du dossier (« *Paramétrage* » / « *Dossier* ») et l'intégralité du paramétrage global (« *Paramétrage* » / « *Paramétrage Global* »).

Oui : Les paramètres seront dupliqués.

Non : Les paramètres ne seront pas dupliqués.

- ④ Permet de récupérer les écritures saisies dans le dossier d'origine. L'option « *Avec effacement préalable* » sera disponible uniquement si vous êtes connecté avec le code SUPERVISEUR.

Oui : Les écritures seront dupliquées.

Non : Les écritures ne seront pas dupliquées.

- ⑤ Permet de récupérer les différents journaux.

Oui : Les journaux seront dupliqués.


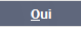
Non : Les journaux ne seront pas dupliqués.

- ⑥ Permet de récupérer les comptes généraux. Il s'agit des comptes de bilan à l'exception des comptes de tiers indiqués dans le paramétrage global du dossier de réception (« *Paramétrage* » / « *Paramétrage global* » / « *Comptes de Tiers* »). A défaut de paramétrage des comptes de tiers, les comptes commençant par 40, 41 et 42 ne seront pas considérés comme des comptes généraux et ne seront donc pas pris en considération.

Oui : Les comptes généraux seront dupliqués.

- Non :** Les comptes généraux ne seront pas dupliqués.
- ⑦ Permet de récupérer les comptes de tiers. Il s'agit des comptes indiqués dans le paramétrage global du dossier de réception (« **Paramétrage** » / « **Paramétrage global** » / « **Comptes de Tiers** »). A défaut de paramétrage des comptes de tiers, les comptes commençant par 40, 41 et 42 seront considérés comme les comptes de tiers à dupliquer.
- Oui :** Les comptes de tiers seront dupliqués.
- Non :** Les comptes de tiers ne seront pas dupliqués.
- ⑧ Permet de récupérer les comptes de charges et de produits.
- Oui :** Les comptes de charges et de produits seront dupliqués.
- Non :** Les comptes de charges et de produits ne seront pas dupliqués.
- ⑨ Permet de récupérer les postes budgétaires.
- Oui :** Les postes budgétaires seront dupliqués.
- Non :** Les postes budgétaires ne seront pas dupliqués.
- ⑩ Permet de récupérer les sections.
- Oui :** Les sections seront dupliquées.
- Non :** Les sections ne seront pas dupliquées.
- ⑪ Permet de récupérer les statistiques.
- Oui :** Les statistiques seront dupliquées.
- Non :** Les statistiques ne seront pas dupliquées.
- ⑫ Permet de récupérer les ventilations.
- Oui :** Les ventilations seront dupliquées.
- Non :** Les ventilations ne seront pas dupliquées.
- ⑬ Permet de récupérer les immobilisations saisies dans le dossier d'origine.
- Oui :** Les immobilisations seront dupliquées.
- Non :** Les immobilisations ne seront pas dupliquées.
- ⑭ Permet de récupérer les codes nature qui seront utilisés pour la DADS 2.
- Oui :** Les codes nature seront dupliqués.
- Non :** Les codes nature ne seront pas dupliqués.
- ⑮ Permet de récupérer une fourchette de comptes.
- Oui :** Rend accessible les options « **Du compte** », « **Au compte** » et « **Longueur maximum** ». Les comptes compris dans la fourchette « **Du compte** » / « **Au compte** » et dont la longueur est inférieure ou égale à celle indiquée dans « **Longueur maximum** » seront dupliqués.
- Non :** Pas de sélection.
- ⑯ Uniquement accessible si l'option « **Copie d'une fourchette de comptes** » vaut « **Oui** ». Permet d'indiquer une fourchette des comptes qui seront dupliqués.
- ⑰ Permet d'attribuer une statistique (axe analytique 3) aux écritures dupliquées.
- ⑱ Pour chacune des options sélectionnées, permet d'effacer le fichier de réception avant la duplication. Pour les écritures, l'option est accessible uniquement si vous êtes connecté avec le code SUPERVISEUR.
- Oui :** Pour la catégorie sélectionnée, efface le fichier de réception avant de dupliquer les comptes.
- Non :** Les informations seront ajoutées à celles déjà existantes dans le dossier de réception.

Principe

Sélectionnez tous les éléments que vous souhaitez récupérer dans le nouveau dossier puis cliquez sur le bouton . A la question « **Confirmez vous cette opération ?** » cliquez sur .